



SERVICE DE COHESION SOCIALE

Une Ville à Vivre



PROVINCE
de NAMUR

Vivre Mieux
Égalité des genres

Politique de confidentialité de l'Espace VIF

Introduction

L'Espace VIF est un projet co-construit par la Ville et la Province de Namur (co-responsables du traitement).

Le dispositif Espace VIF a pour objectif la prise en charge multidisciplinaire et intégrée des situations graves et/ou complexes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

La Cellule d'évaluation et d'orientation a pour mission d'évaluer la dangerosité de ces situations en appliquant un outil spécifique d'évaluation de la dangerosité et de la complexité du dispositif Espace VIF.

Cette Cellule d'évaluation et d'orientation est composée de la Ville et des partenaires signataires.

Dans l'exercice de l'ensemble de ses prérogatives, les co-responsables accordent une importance particulière au respect de la vie privée des citoyens et des agents et accordent une grande importance au caractère confidentiel des données traitées par l'ensemble de ses services.

Dès lors que dans le cadre de ses activités, l'espace VIF est soumis au [Règlement 2016/679 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel \(le « RGPD »\)](#) et de la [loi du 30 juillet 2018](#) ceci permet aux co-responsables de mettre en place leur politique en matière de protection des données à caractère personnel.

Pour rappel, une « donnée à caractère personnel » se définit comme toute information (écrite, imprimée, stockée électroniquement, etc.) se rapportant à une personne physique susceptible d'être identifiée ou identifiable, directement ou indirectement.

Afin d'informer au mieux les citoyens et de respecter le dispositif de communication et de transparence fixé par le RGPD, nous souhaitons attirer votre attention sur les informations suivantes :

- Quelles sont les données personnelles collectées et traitées par l'Espace VIF, dans quel but sont-elles utilisées, avec qui sont-elles partagées ;
- Quels sont vos droits et choix relatifs aux données à caractère personnel collectées par l'Espace VIF.

Ce document est susceptible d'être modifié ou complété afin d'intégrer toute modification ou évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle ou technologique en matière de protection des données à caractère personnel.

Qui sont les co-responsables du traitement des données à caractère personnel ?

Les co-responsables du traitement des données à caractère personnel sont la Ville de Namur dont le siège est établi à 5000 Namur, esplanade de l'Hôtel de Ville et la Province de Namur dont le siège est établi à 5000 Namur, BP 50000.

Méthode de collectes de données

De manière générale, nous collectons et traitons vos données personnelles parce que vous vivez principalement sur le territoire provincial namurois ou parce que vous vous adressez au dispositif Espace VIF.

Nous collectons donc vos données à caractère personnel de plusieurs façons :

Directement :

1. Lorsque vous vous rendez directement dans les locaux de l'Espace VIF ;
2. En cas de demande(s) via téléphone, via courriel, par courrier ;

Indirectement :

1. Par toute personne dûment autorisée par la personne concernée.

Quelles sont les données à caractère personnel que nous traitons ?

Dans le cadre de ses activités, l'Espace VIF est susceptible de collecter, en tout ou en partie, les données suivantes :

- Données d'identifications
- Composition familiale
- Antécédent judiciaire
- Données financières
- Données liées au parcours scolaires et professionnel
- Données de santé.

A quelles fins traitons-nous vos données à caractère personnel et sur quelle base ?

L'Espace VIF est un dispositif multidisciplinaire et coordonné de prise en charge interdisciplinaire des situations complexes et dangereuses de violences entre partenaires et intrafamiliales.

Il est composé d'une Cellule d'évaluation de la dangerosité et d'orientation interdisciplinaire, et s'appuie sur un réseau de partenaires.

La Cellule interdisciplinaire est réservée aux personnes confrontées à des situations de violences conjugales et intrafamiliales. Elle est chargée de coordonner, d'informer, d'orienter, d'appuyer et d'intervenir, sans entraîner systématiquement la judiciarisation de la situation. Sa mission est d'évaluer les situations de violences conjugales et intrafamiliales selon leur complexité et/ou leur dangerosité et de coordonner leur prise en charge globale et intégrée.

L'Espace VIF s'efforce de mettre en évidence les mécanismes qui produisent, renforcent ou entretiennent les violences au sein des familles/couples.

Parmi les situations identifiées par les secteurs concernés, l'Espace VIF a pour objectif de repérer des situations de violences qui semblent complexes et dangereuses, de les analyser à l'aide d'un outil commun, unique et partagé afin de proposer aux victimes et aux auteurs, **un accompagnement multidisciplinaire coordonné, pertinent et efficace.**

Le dispositif Espace VIF vise à :

- Distinguer une situation de conflit d'une situation de violence
- Évaluer la complexité
- Évaluer le risque de danger
- Identifier les orientations adéquates
- Favoriser la coopération entre les services qui interviennent dans la prise en charge de ces situations

Vos données à caractère personnel ne sont jamais traitées par l'Espace VIF à des fins commerciales ou publicitaires ni transférées volontairement à des tiers qui utiliseraient ces données à de telles fins.

Elles ne sont traitées que par les co-responsables du traitement, leurs partenaires et leurs sous-traitants, qui agissent selon ses instructions, aux seules fins décrites ci-dessus et afin d'améliorer l'ensemble des services rendus à la population.

Tout traitement de données à caractère personnel est réalisé sur base des missions d'intérêt publique propres à chaque co-responsable. (art 6, §1, e)).

Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Vos données sont conservées maximum 10 ans à dater du dernier contact sauf demande de suppression des données de la personne concernée.

Qui sont les destinataires des données collectées ?

Vos données sont récoltées par la Cellule d'Evaluation de la Dangersité et d'Orientation (CEDO) et peuvent, le cas échéant être transmises aux services du réseau qui prendront en charge la situation.

Les données récoltées ne sont pas divulguées à un tiers sans consentement préalable de votre part sauf si cela est nécessaire dans le cadre de l'exécution de nos missions ou si nous sommes tenus légalement de le faire (à d'autres administrations ou instances judiciaires, par exemple).

Quels sont les moyens mis en œuvre pour protéger les données ?

Les co-responsables de traitement mettent en place un certain nombre de procédures de sécurité adaptées sur le plan technique et organisationnel, qu'ils réévaluent et actualisent régulièrement, afin de garantir l'utilisation correcte des informations recueillies en vue de réaliser le traitement concerné et d'éviter la destruction, la perte, la falsification, la modification, l'accès non autorisé, la communication accidentelle à des tiers de vos données personnelles.

Il en découle que seul le personnel des co-responsables du traitement ainsi que de ses sous-traitants/partenaires autorisés accèdent à vos données et sont tenus de protéger celles-ci conformément au prescrit légal.

Quels sont vos droits ?

Les demandes d'informations ou visant à exercer vos droits doivent être adressées au délégué à la protection de données de la Ville de Namur à l'adresse dpo@ville.namur.be ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

Ville de Namur - A l'attention du Data Protection Officer - Esplanade de l'Hôtel de Ville, 1 - 5000 NAMUR

Nous nous engageons à traiter vos demandes dans un délai raisonnable et attirons votre attention sur le fait qu'en vertu de la législation et du type de finalités, l'exercice de certains de vos droits peut être limité voir refusé.

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre de consulter, et éventuellement de corriger, des données.

Vos droits tels que garantis par la réglementation en matière de protection des données personnelles sont les suivants :

- Droit de consultation/d'accès

- Droit de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit au libre consentement et au retrait du consentement
- Droit à la limitation du traitement
- Droit à la portabilité des données
- Droit d'opposition

Instance de recours

Autorité de protection des données (APD) - Rue de la presse, 35 - 1000 BRUXELLES

02/274.48.00

contact@apd-gba.be

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>